



Pourquoi s'implanter au Royaume-Uni ?

Hervé Grella, Directeur Marketing et Relations Publiques, UK Trade & Investment en France



Depuis plus de vingt ans, le Royaume-Uni est la destination privilégiée des investisseurs étrangers en Europe. Les conditions commerciales sont très favorables pour le développement des entreprises et c'est un excellent tremplin pour se développer à l'échelle internationale. Le Royaume-Uni est de plus en plus considéré comme le centre international des affaires.

Aujourd'hui plus de 4 millions d'entreprises sont établies au Royaume-Uni, soit 300 000 de plus qu'il y a 8 ans. La culture des affaires et l'esprit d'entreprendre qui règnent au Royaume-Uni encouragent la création des entreprises. Les nombreux incubateurs d'entreprises ainsi que l'important réseau des Business Angels sont un véritable moteur pour l'implantation des entreprises outre-Manche.

Aucun pays en Europe ne facilite autant la création et la gestion des entreprises.

La banque mondiale a constaté qu'il faut compter 13 jours pour créer son entreprise outre-Manche contre une moyenne européenne de 32 jours. Elle classe le Royaume-Uni à la première place à l'échelle européenne et à la sixième à l'échelle mondiale pour la gestion des entreprises.

Une fiscalité avantageuse pour les investisseurs étrangers.

La tranche maximale de l'impôt sur les sociétés a été fixée à 28% depuis avril 2008 et est par conséquent inférieure à celle de la plupart des principaux concurrents du Royaume-Uni. La tranche d'imposition personnelle maximale de 40% pratiquée par le Royaume-Uni est l'une des plus basses de l'Union Européenne.

Un des marchés du travail les plus flexibles d'Europe.

La Banque Mondiale a classé le Royaume-Uni à la seconde place des meilleurs pays d'Europe pour l'embauche de salariés, juste après le Danemark.

Le pays au monde le plus ouvert à l'entrepreneuriat.

L'OCDE place le Royaume-Uni à la deuxième place mondiale derrière l'Australie en ce qui concerne la réglementation des produits et à la troisième place comme pays au monde où les entraves au commerce et aux investissements sont les moins nombreuses. Le Royaume-Uni est également le numéro un des sites d'implantation de sièges sociaux européens. En effet la moitié des sièges sociaux européens est basée au Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni : Leader européen pour les investissements étrangers

Les investissements directs étrangers au Royaume-Uni ont encore augmenté sur 2008-2009 en comparaison de l'exercice précédent, selon le nouveau rapport sur les investissements entrants au Royaume-Uni de UK Trade & Investment : 1 744 projets d'investissements, issus d'une implantation ou d'un développement ont ainsi été recensés, soit une hausse de 11% par rapport à 2007-2008. Parmi ces projets, 827 sont de nouvelles implantations, 460 des expansions réalisées par les investisseurs existants et 457 des fusions acquisitions ou des joint-ventures. L'ensemble de ces projets a permis de créer 35 111 emplois. Chaque jour, le Royaume-Uni compte cinq nouveaux projets d'investissements directs étrangers.

Malgré un contexte économique particulièrement difficile, le Royaume-Uni maintient sa position de destination N°1 pour les investisseurs étrangers en Europe, et de N°2 au monde.



Les investissements concernent notamment le secteur des logiciels (306 projets), l'ingénierie de pointe (211 projets), le secteur des services aux entreprises (187 projets), les technologies de l'information et de la communication (152 projets) et les sciences de la vie (140 projets).

Les investissements français au Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est un partenaire commercial et financier de premier choix pour les exportateurs et les entreprises françaises. En plus de cela il possède des avantages structurels majeurs : un marché dynamique, une main d'œuvre flexible et c'est la première place financière européenne.

Aujourd'hui plus de 2 000 entreprises françaises sont implantées au Royaume-Uni et elles emploient 330 000 personnes. Avec une part de 10% du stock d'investissement étranger, la France est l'un des plus grands investisseurs outre-Manche.

Entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009, les entreprises françaises ont continué d'investir fortement en Grande-Bretagne et ce de façon croissante, avec 101 investissements directs recensés contre 88 sur l'exercice précédent. Le nombre d'investissements directs d'entreprises françaises en Grande-Bretagne connaît ainsi une hausse de 15%.

En Europe, les entreprises françaises ont été les plus nombreuses à investir outre-Manche, devant les entreprises allemandes et irlandaises. Au niveau mondial, la France se classe en 3^{ème} position, derrière les Etats-Unis et l'Inde.

Parmi les entreprises françaises qui ont investi en Grande-Bretagne entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009 figurent Thalès, Safran, Bouygues, EDF ou encore Orange, ainsi que de nombreuses PME-PMI à l'instar de l'éditeur de logiciels de sécurité informatique Mobilegov, qui a ouvert un bureau à Reading (sud de l'Angleterre) et l'éditeur de solutions intégrées de gestion de contenu d'entreprise Ever Team, deux entreprises qui ont été accompagnées dans leurs implantations par UK Trade & Investment.

UK Trade & Investment : Le point d'entrée pour les entreprises françaises qui souhaitent s'implanter au Royaume-Uni

Afin d'aider les entreprises étrangères à s'implanter et à se développer au Royaume-Uni, le gouvernement britannique a créé UK Trade & Investment, l'agence pour les investissements étrangers. UK Trade & Investment soutient également les entreprises britanniques à exporter dans le monde entier.

L'agence est un véritable guichet unique d'information et conseille de manière confidentielle et gratuite toutes les entreprises françaises qui ont l'ambition de s'implanter outre-Manche.

En s'appuyant sur un important réseau d'experts sectoriels ainsi qu'en travaillant étroitement avec les 12 agences régionales de développement en Angleterre, en Ecosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord, UK Trade & Investment constitue un point d'entrée unique vers le Royaume-Uni.

Chaque année, l'agence soutient des centaines d'entreprises qui ont une ambition internationale.

En France, la représentation locale de UK Trade & Investment est basée au sein de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris. Les attachés commerciaux travaillent également en étroite collaboration avec les consulats de Bordeaux, Lille et Lyon afin d'identifier et d'apporter des conseils et un soutien aux entreprises locales.

Pour plus d'information :



UK Trade & Investment

35, rue du Faubourg Saint Honoré

75383 Paris Cedex

Tél. 01 44 51 33 20

Email : ukti.paris@fco.gov.uk

www.ukinvest.gov.uk